

## **Lettre ouverte à M. Roland Ries**

### **Rythmes scolaires : à Strasbourg, comme dans toute la France, rien n'est réglé !**

**B**enoît Hamon, nouveau ministre PS de l'Éducation Nationale du gouvernement Hollande-Valls, dès sa nomination a affirmé que la réforme des rythmes scolaires sera mise en œuvre à la rentrée prochaine. Il va même plus loin que son prédécesseur dans la dislocation de l'Éducation Nationale et la territorialisation de l'école en permettant toute expérimentation : dérogation aux 24 heures hebdomadaires, au temps de classe quotidien et au calendrier des vacances scolaires. Il pourrait y avoir autant de situations différentes que de communes et d'écoles. Dans une même famille, deux enfants pourraient avoir des vacances décalées. Ainsi également pour les enseignants qui pourraient ne pas avoir les mêmes congés d'une commune à l'autre. Quid du statut national des enseignants ?

Le mois de septembre approche à grands pas et à Strasbourg, comme sur le reste du territoire, mettre en œuvre cette réforme, c'est accompagner la casse de l'école publique, laïque et gratuite :

- Dégradation supplémentaire des conditions d'apprentissage des élèves avec une perte de repère (les salles de classe étant tantôt des lieux d'apprentissage, tantôt des lieux d'accueil périscolaire)
- Désorganisation du travail des enseignants
- Accroissement des inégalités entre les élèves
- Désorganisation de la vie des familles (sortie de classe à 15 h 45 entraînant des frais de garderie plus élevés et difficultés d'aménagements de la journée du mercredi)

- Désorganisation du travail des personnels territoriaux (ces derniers sont dans l'expectative de voir leurs attributions modifiées et augmentées sans contrepartie salariale)

Comment peut-on croire que cette réforme vise le bien des enfants ?

Dès la promulgation du décret sur les rythmes scolaires (en janvier 2013), le POI avait affirmé l'inscription de cette réforme dans le cadre de la politique d'austérité menée par le gouvernement PS aux ordres de l'Union Européenne. Et la décision de diminuer la dotation de l'État aux collectivités territoriales dans le cadre du pacte de responsabilité conduira nécessairement la municipalité strasbourgeoise à mettre les parents et les contribuables à contribution.

Pendant la campagne des élections municipales, nous nous sommes adressés aux candidats se réclamant du mouvement ouvrier et démocratique afin d'agir ensemble pour empêcher l'application de cette réforme dans notre commune. Roland Ries (PS), Alain Jund (EELV), Jean-Claude Vall (Front de Gauche), aucun n'a répondu.

**Aujourd'hui, nous réitérons notre demande à Roland Ries, qui vient d'être réélu, d'entendre ce que lui disent les Strasbourgeois : refusez le chaos, refusez une école qui n'offre pas les mêmes chances de réussite et d'éducation à tous les enfants sur le territoire national et renoncez à la mise en œuvre de cette réforme.**

**Oui à l'instruction nationale publique, laïque, gratuite  
pour tous les enfants !**

**Non à l'école des « territoires » !**

**Non à l'application de la réforme des  
rythmes scolaires à Strasbourg !**

**Abrogation du décret sur les rythmes scolaires !**

